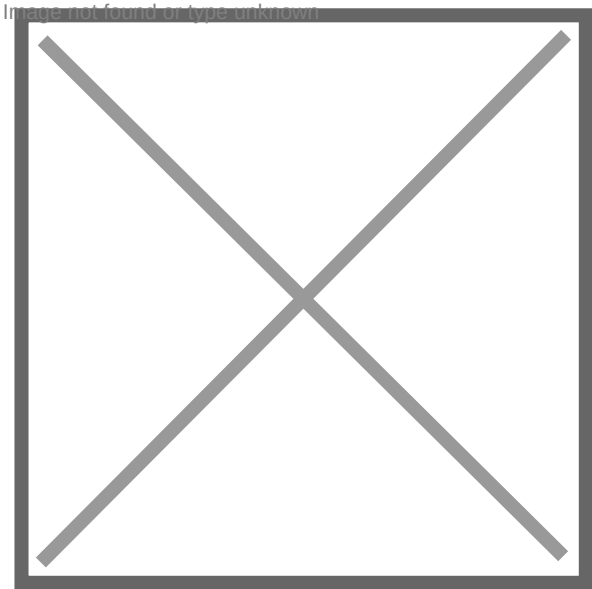




heritage avec ma demi soeur

Par **marie34140**, le **14/12/2020 à 20:16**

Bonjour,rnrnMa maman est décédé, mon papa aussi. Mon papa a eu 2 fille d'un ancien mariage. Avant son décès, ma maman a rédigé un testament qui indique que moi et une de mes demi soeur hériteront de sa part, mais le testament n'est pas clair d'après le notaire, il m'a donc laissé le choix de prendre la décision avec ma demi soeur de fermer les yeux dessus. Mais maintenant, ma demi soeur veut faire ravaloir le testament et donc bloquer la succession car nous serons jamais d'accord. Que faire ? Merci d'avance.

Par **amajuris**, le **14/12/2020 à 20:28**

bonjour,rnrnvous pouvez consulter un avocat avec la copie du testament afin d'avoir son avis sur le testament.rnrnen l'absence d'accord entre héritiers, le notaire n'ayant pas le pouvoir de trancher un litige entre héritiers, il vous faudra saisir le tribunal ,seul compétent en la matière.rnrnsalutations

Par **Visiteur**, le **14/12/2020 à 20:29**

Bonsoirrnsi le testament n'est pas juridiquement conforme, votre demi-soeur prend le risque que la justice invalide celui-ci.rnSi vos demi-soeurs n'ont pas été adoptées par votre mère, etant la seule héritière présomptive, tout vous reviendra dans ce cas.